

Guide des Seniors de la Somme

TOUTES LES AIDES
DU DÉPARTEMENT

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT
LES AIDANTS

DES ACTIVITÉS AUX QUATRE
COINS DE LA SOMME

LES BONS PLANS POUR BIEN
VIVRE SA RETRAITE

Le Bonhomme
Picard

JOURNAL DE HAM
DE SON CANTON ET DES CANTONS LIMITOPHES
www.lejournaldeham.fr

Édition 2026

En partenariat avec

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

ÉDITO



Christelle HIVER
Présidente du Conseil
départemental de la Somme



Françoise RAGUENEAU
Vice-présidente en charge de l'autonomie,
du grand âge et du handicap

Chef de file de l'action sociale et des solidarités, le Conseil départemental place le bien vivre ensemble au cœur de ses priorités.

A ce titre, notre collectivité accompagne le vieillissement de la population, lutte contre l'isolement des aînés et encourage les actions innovantes permettant d'améliorer leur bien-être.

Nous sommes, au Département, attachés au libre choix de la personne, de sa famille et appelons l'expérimentation de nouvelles voies d'accompagnement afin de garantir le confort et de préserver la santé des personnes âgées.

Assurer le bien-vieillir est, en effet, devenu un enjeu crucial dans un territoire où près d'un tiers des habitants a plus de 65 ans et où de plus en plus de seniors souhaitent rester vivre à leur domicile.

Pour cela, nous avons déployé près de 100 actions de prévention pour soutenir cette aspiration en favorisant, notamment, le développement du lien intergénérationnel. Aides à l'aménagement du logement, soutien aux aidants, accueil familial, habitat inclusif... cet engagement s'appuie sur des professionnels du secteur, indispensables au quotidien, et ne doit pas faire oublier, non plus, le financement des établissements spécialisés (EHPAD, résidences autonomie...). Nous œuvrons également pour renforcer l'attractivité des métiers de l'accompagnement : revalorisations salariales, amélioration des conditions de travail, solutions de mobilité, temps d'échanges...

Par ailleurs, avec la mise en place du Service public départemental de l'autonomie, nous simplifions les parcours et facilitons l'accès aux droits, pour une prise en charge plus lisible et plus humaine.

Parce que nos aînés méritent au quotidien un soutien sans faille, le Conseil départemental et ses partenaires se doivent de répondre à toutes leurs attentes.

SOMMAIRE



Les aides du Conseil départemental de la Somme.....	4-5
Bien vieillir dans un cadre familial.....	6
L'habitat inclusif fait son nid dans la Somme.....	7
Les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dans la Somme.....	8
Culture en tournée dans les Ehpad : la musique, source d'évasion et de joie.....	9
Les proches aidants : un soutien essentiel au quotidien.....	10
Correspondances samariennes : s'écrire à l'ancienne ?	
Le viager, une opportunité pour bien vieillir chez soi.....	12
Les services d'aide à domicile.....	14
Un nouveau quartier senior à Villers-Bretonneux.....	15
Prévention de la perte d'autonomie.....	16
La Poste livre des repas pour lutter contre l'isolement social.....	17
Randonnée dans la Somme.....	20
Deux nouvelles résidences Domitys à Amiens.....	21
Il y a 110 ans, la bataille de la Somme.....	22
La Somme, terre de mémoire universelle : les 11 sites inscrits à l'Unesco se projettent vers 2026.....	23

Éditeur : Guillaume PLASSAIS
Publicité : Sébastien MARCINIAC (06 27 84 86 57)
P.A.O. : Alexis DESJARDINS
Edité par Oise Publications
1 rue Robert Bichet - 59440 Avesnelles
Téléphone (Oise) : 03 44 45 79 68
Impression : Delabie S.A.
Tous droits de reproduction, même partiels, réservés



L'aide ménagère

L'aide ménagère permet de prendre en charge l'entretien du logement. Elle s'adresse aux personnes dont les ressources sont inférieures au plafond national de l'allocation solidarité aux personnes âgées ou à l'allocation aux adultes handicapés.

Elle peut bénéficier à toute personne de 65 ans ou 60 ans (si inapte au travail) ou toute personne en situation de handicap qui justifie d'un taux d'incapacité au moins égal à 80%. Le dossier de demande peut être retiré dans les CCAS ou communes de résidence du demandeur.

LA PCH

La prestation de compensation du handicap est une aide financière destinée à compenser la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap dans la vie quotidienne, y compris la vie sociale. Elle est versée par le Département aux personnes de moins de 60 ans ou plus si le bénéficiaire avait déjà de la PCH avant ses 60 ans. Pour faire votre demande de PCH, vous devez déposer un dossier à la MDPH. Plus d'infos sur : mdph.somme.fr

Répit des aidants :

Le répit des aidants :

Les aidants accompagnent leur proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Le Département soutient la mise en place de solutions de répit afin de les soulager et de leur permettre de souffler, de solutions intermédiaires entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement : habitat inclusif, accueil familial.

- Action Bulle d'air : relais ponctuels ou de plus longue durée à domicile Tél. 03 22 75 30 00
 - Plateforme de répit portée par l'association La nouvelle forge à Abbeville Tél. 03 65 17 02 64
 - Plateforme de répit portée par l'association L'ADAPT à Montdidier-Amiens-Péronne Tél. 07 86 63 24 59
 - Plateforme de répit « Somme Ouest Actif » portée par l'association EPISSOS à Poix-de-Picardie sudoestatif@epissos.fr
 - Tél. 03 75 14 05 29 / 06 38 35 07 28
 - Plateforme de répit ALIIS portée par le Centre Hospitalier Intercommunal de Montdidier Roye Tél. 03 22 78 70 58
 - Le Tiers lieu Autrement - 12 rue des Francs Mûriers - 80000 Amiens Tél. 03 65 67 27 53
- Association Aid'ensemble, innover le quotidien aid.ensemble@gmail.com

- Bus itinérant « La Boussole » - halte répit contact@cc2so.fr
 - Tél. 03 22 90 19 65

plus d'infos sur : somme.fr/repit-aidants

L'APA

«L'Allocation Personnalisée d'Autonomie» est une aide destinée aux personnes de plus de 60 ans ayant besoin d'une aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. Pour les personnes vivant à domicile, un dossier de demande d'aide à l'autonomie peut être retiré auprès du centre autonomie de votre territoire, de la Maison départementale des solidarités et de l'insertion du territoire (MDSI) la plus proche de chez vous ou auprès des caisses de retraite CARSAT et MSA



Téléassistance

Le service de téléassistance est géré depuis mai 2024 par le Département. Ce dispositif permet aux personnes âgées ou handicapées de bénéficier, 24h sur 24 et 7 jours sur 7, d'une aide en cas d'urgence (chute, malaise, accident, agression) et d'une écoute bienveillante et rassurante. Le coût est (à titre indicatif) de 7,20 € par mois. La demande est à faire auprès de la Direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées du Département : Courriel : teleassistance@somme.fr / Tél : 03 22 97 24 83
Plus d'infos sur : Somme.fr/teleassistance



Chiffre clés 2025

- 6 300 bénéficiaires de l'APA à domicile ou en accueil familial
- 1 465 bénéficiaires de l'aide sociale en établissements
- 7 000 bénéficiaires de la téléassistance
- 56 services d'aide à domicile
- 70 établissements pour personnes âgées

BIEN VIEILLIR DANS UN CADRE FAMILIAL

L'accueil familial est une offre d'hébergement intermédiaire entre le maintien à domicile et l'accueil collectif en établissement.

L'accueil familial est une alternative qui permet de vieillir dans un cadre familial.

Des accueillants familiaux reçoivent à leur domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, il y en a actuellement dans le département de la Somme plus de 140 familles d'accueil pour près de 260 place d'accueil. Valérie Bridenne est accueillante familiale à Suzanne. « Mon métier consiste à donner beaucoup d'amour aux personnes dans le besoin », déclare-t-elle.

Depuis sa reconversion il y a deux ans, Valérie Bridenne a accueilli chez elle trois personnes. Il y a tout d'abord eu Patrick, souffrant de schizophrénie, qui a dû partir à cause d'une crise de violence liée à sa maladie. Puis, elle a hébergé Laurence qui n'est restée que trois mois. Et enfin, Patricia, une dame de bientôt 60 ans, mutique. « Avant, j'ai travaillé en maison de retraite pendant quatre ans donc j'étais dans le domaine. Après, j'ai décidé de devenir accueillante familiale pour donner plus d'amour. Nous sommes avec eux, c'est vraiment agréable et familial.

Patricia, c'est un petit bout de femme très gentille et je ne veux pas me séparer d'elle. En avril, cela fera deux ans qu'elle est à la maison. Nous lui apportons tout l'amour que nous pouvons lui apporter », explique Valérie Bridenne qui a actuellement deux agréments.

Pour elle, il s'agit d'un métier passionnant. « J'ai envie d'aider les personnes âgées, de les aimer. C'est un métier merveilleux mais il n'y a pas assez de familles d'accueil », regrette-t-elle.

Concrètement :

Un contrat doit obligatoirement être signé entre l'accueillant et l'accueilli ou son représentant légal. Ce contrat de gré à gré doit préciser :

- la durée et le type de l'accueil (permanent, temporaire ou séquentiel, à temps complet ou partiel)
 - les droits et obligations de chacun
 - les conditions matérielles et financières
- Selon la situation, la personne accueillie peut bénéficier de :

- l'APA (allocation personnalisée d'autonomie)
- la PCH (prestation de compensation du handicap)
- l'aide sociale
- l'allocation logement (plus de renseignements auprès de la Caisse d'allocations familiales)
- un crédit d'impôts (plus de renseignements ici)
- l'aide à la prise en charge des frais de fin de contrat des salariés du particulier employeur

Contact

Vous recherchez une famille d'accueil ?
Contactez les services du Département :

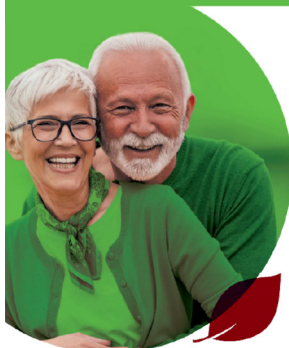
Centre autonomie d'Amiens

Site départemental Simone Veil
49 boulevard de Châteaudun
80000 AMIENS
Tél : 03 22 97 23 18
Mail : autonomie.amiens@somme.fr

Centre Autonomie Hauts-de-Somme 1,

rue du Bois Le Comte 80300 ALBERT
Tél : 03 22 97 23 33
Mail : autonomie.hautsdesomme@somme.fr

Complémentaire Santé & Prévoyance Mutualia, la mutuelle proche des seniors



- ✓ Une mutuelle pour tous
- ✓ Différents niveaux de garanties pour s'adapter aux besoins de chacun
- ✓ Des renforts en optique et en dentaire
- ✓ Prise en charge des médecines douces
- ✓ Des solutions prévoyance (hospitalisation, lutte contre la perte d'autonomie, décès...)
- ✓ Les + : un réseau de partenaires opticiens, une assistance 24h/24 et 7j/7 et un service de téléconsultation

Flashez-moi :



Votre agence de proximité :

10 rue du Général Leclerc
80000 AMIENS

Tél. 03.21.15.99.99
www.mutualia.fr



Entre nous, c'est humain

Mutualia Alliance Santé - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 403 596 265 - Photo : DR

40 ans
LE SOUFFLE DE LA TERRE
SPECTACLE D'AILLY SUR NOYE

Vendredis & Samedis
DU 21 AOÛT AU 19 SEPTEMBRE 2026
WWW.SOUFFLEDELATERRE.COM - 03 22 41 06 90
Imaginé et écrit par Dominique Martens, mis en scène par Lolsé Martens

HAUT & FORT
HAUTS-DE-FRANCE

L'HABITAT INCLUSIF

FAIT SON NID DANS LA SOMME

L'habitat inclusif dans la Somme poursuit sa montée en puissance, incarnant une réponse innovante face au vieillissement et au handicap. Le Département s'affirme comme territoire pilote, avec 12 projets actifs à fin 2025 et de nouvelles ouvertures prévues en 2026. Ce type d'habitat propose, pour des personnes âgées ou en situation de handicap, des logements individuels insérés dans la cité mais associés à un projet de vie sociale partagé. Ces dispositifs permettent, via la cohabitation, la création d'entraide et le maintien de l'autonomie, tout en bénéficiant d'une aide à la coordination et à l'animation du collectif, financée par l'Aide à la Vie Partagée (AVP).

Dans un département où près de 25 % de la population a plus de 60 ans, le défi du vieillissement et de l'autonomie est devenu une priorité majeure. Face à l'isolement croissant et à l'évolution des attentes des seniors et des personnes en situation de handicap, le Conseil départemental de la Somme s'engage dans une transformation profonde de l'offre de logement. Entre l'institution médico-sociale et le domicile classique, une «troisième voie» s'affirme : l'habitat inclusif. À travers son nouvel appel à projets pour 2026, la collectivité dessine les contours d'une société plus accueillante, où vivre chez soi ne signifie plus vivre seul.

Sous l'impulsion de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), la phase initiale « Starter » (2022-2029) permet à ces structures d'accompagner directement 76 personnes âgées et 91 personnes en situation de handicap. Cependant, le constat reste celui d'un besoin croissant. La précarité et l'isolement accélèrent la perte d'autonomie, et de

nombreuses personnes handicapées se retrouvent encore sans solutions médico-sociales adaptées. Le Département, 4^e plus peuplé de la région Hauts-de-France, doit donc diversifier ses réponses pour garantir une inclusion réelle dans la «Cité».

Le Département lance une seconde phase ambitieuse pour 2026. Les objectifs sont clairs : étendre l'offre, anticiper les transitions de vie et maintenir le plus longtemps possible les seniors à domicile.

Pour les porteurs de projets (associations, bailleurs sociaux, collectivités), le Département prévoit des leviers financiers significatifs pour l'aide au démarrage.

Le Conseil départemental souhaite une répartition équitable de l'offre. Une attention prioritaire sera accordée aux projets s'implantant dans des communes actuellement dépourvues de ces solutions.

La cartographie pointe plusieurs communes de plus de 5 000 habitants, comme

Corbie, Albert ou Montdidier, comme étant des zones prioritaires. Même des communes plus petites, de plus de 2 000 habitants (comme Ailly-sur-Noye ou Gamaches), font partie des territoires à conquérir pour homogénéiser l'offre.

Le Département de la Somme ne se contente pas de subventionner des murs. Il finance une vision de la société où la vulnérabilité n'est pas synonyme d'exclusion. En sécurisant les financements de l'AVP sur le long terme et en encourageant des modèles hybrides comme les béguinages ou l'habitat intergénérationnel, la collectivité s'adapte à la réalité d'un territoire rural en mutation.

Les porteurs de projets ont désormais les cartes en main.



LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR LES PERSONNES ÂGÉES DANS LA SOMME : **L'ÉTAT DES LIEUX 2025 ET DÉFIS 2026**

Dans un contexte de vieillissement démographique accéléré, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de la Somme font face à des transformations majeures. Entre réformes tarifaires, pénurie de personnel et besoins croissants, le secteur traverse une période charnière qui redéfinira en profondeur son organisation pour les années à venir.

La Somme face au défi du vieillissement

La Somme, département des Hauts-de-France, compte 568 748 habitants et 51 Ehpad ; 7 Unités de soins de longue durée et 11 résidences autonomie. Le vieillissement de la population, avec une forte augmentation des personnes de plus de 65 ans, pose un défi majeur pour ces établissements. Parmi les Ehpad, 17 disposent d'unités spécialisées Alzheimer.

Des tarifs plus accessibles

Le tarif moyen d'une place en Ehpad dans la Somme est de 2 207 € par

mois, soit environ 420 € de moins que la moyenne nationale (2 628 €). Cette différence s'explique par une majorité d'établissements publics et associatifs, souvent moins chers que les structures privées.

Réformes à partir de 2025

En 2025, plusieurs réformes sont entrées en vigueur : une nouvelle tarification dans les Ehpad habilités à l'aide sociale, avec un écart maximal de 35 % entre le tarif des bénéficiaires de l'ASH et les autres résidents. Une expérimentation de fusion des forfaits soins et dépendance dans 23 départements, visant à simplifier la facturation. Un crédit d'impôt de 25 % sur

les frais d'hébergement prévu pour 2026.

Les défis à venir pour 2026

En 2026, le secteur devra faire face à : l'arrivée des générations du baby-boom dans les 80 ans, augmentant la demande en soins et le recrutement de plus de 210 000 aides-soignants et aides à domicile d'ici 2030. L'adaptation aux nouvelles normes de prévention de la maltraitance. Les établissements devront investir dans la formation continue, améliorer les conditions de travail et adopter des approches non-médicamenteuses pour mieux répondre aux besoins des résidents et des professionnels.



CULTURE EN TOURNÉE DANS LES EHPAD : LA MUSIQUE, SOURCE D'ÉVASION ET DE JOIE

Pour la troisième année consécutive, le Conseil départemental de la Somme investit les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) avec une série de concerts. À l'approche des fêtes, cette initiative vise à porter la culture jusqu'aux résidents, souvent éloignés des lieux de diffusion artistique.

Le programme musical de cette édition est confié à l'ensemble vocal Aèdes, dirigé par Mathieu Romano. Ce collectif propose un répertoire riche et varié : les résidents de Saint-Riquier et Doullens ont profité de «Lettres ouvertes», hommage à Anne Sylvestre et Léo Ferré, deux grands noms de la chanson française.

En décembre, les chanteurs ont fait résonner des chants de Noël dans plusieurs autres communes, notamment Hornoy-le-Bourg, Montdidier et Acheux-en-Amiénois. Selon la capacité des établissements, la formation se déploie en quatuor ou en ensemble complet, avec des passages en chambre pour les personnes à mobilité réduite.

Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental, souligne l'importance de cette action : «Ce n'est pas qu'un simple divertissement, c'est une véritable bouffée d'émotions et de souvenirs pour nos aînés. Ces moments précieux

rappellent combien la musique sait rassembler et réchauffer les cœurs». Par ce programme, le Département confirme sa volonté de faire de la culture un bien commun, accessible à tous quel que soit l'âge ou le lieu de vie.

Ces concerts ne sont pas seulement une parenthèse festive : ils incarnent un levier

concret pour combattre l'isolement des seniors et renforcer le lien social au cœur des établissements. En rapprochant la musique des résidents, le Département inscrit la culture au plus près du quotidien de chacun.



Les Jardins d'Henriville

Maison de retraite médicalisée à Amiens



Les Jardins d'Henriville accueillent des seniors en perte d'autonomie dans un cadre agréable et sécurisé.

- Accueil en séjour permanent ou en accueil de jour
- 4 unités vie dont une dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie neuro-évolutive
- Équipes pluridisciplinaires, professionnels soignants présents 24h/24, 7j/7
- Ateliers bien être et détente,
- Activités culturelles, occupationnelles ou de stimulation
- Salle de kinésithérapie
- Restaurant et salons permettant de recevoir ses proches

Vous avez le projet d'entrer en EHPAD ? Vous souhaitez en échanger avec nous ? Appelez-nous au **03 60 24 88 00**

jardinshenriville.lna-sante.com


SANTÉ
Soigner et prendre soin

LES PROCHES AIDANTS : UN SOUTIEN ESSENTIEL AU QUOTIDIEN

Accompagner un parent âgé, un conjoint ou un enfant en situation de handicap fait partie du quotidien de nombreux Français. Ces personnes, appelées proches aidants, jouent un rôle essentiel dans le maintien à domicile et le soutien à l'autonomie.

En France, entre 8 et 11 millions de personnes aident régulièrement un proche. Il ne s'agit pas uniquement de membres de la famille : un voisin, un ami ou un collègue peut aussi être aidant. Leur engagement prend des formes variées : aide à la toilette, prise de médicaments, accompagnement aux rendez-vous médicaux, démarches administratives, courses ou entretien du logement.

Cet investissement, souvent quotidien, peut être exigeant physiquement et moralement. Il est donc essentiel de soutenir les aidants et de leur permettre de prendre du temps pour eux afin de préserver leur équilibre et celui de la personne accompagnée.

Des actions d'information et de sensibilisation

Parce que la première difficulté pour un aidant étant de se reconnaître en tant que tel, le Conseil départemental de la Somme a initié et porté des actions de sensibilisation du grand public aux côtés de ses partenaires institutionnels et associatifs. On notera l'organisation du Village des aidants pendant trois

années consécutives aux quatre coins du territoire samarien ou encore l'élaboration d'un aidantomètre de l'aidance, un outil utile pour évaluer le niveau d'aidance de chacun et le degré de surmenage engendré.

Comment faire valoir ses droits en tant qu'aidant ?

À l'occasion d'une demande de prestation, les proches aidants sont invités à rédiger une attestation sur l'honneur pour faire valoir leurs droits.

Cette attestation sur l'honneur permet de solliciter directement les organismes qui pourraient ouvrir des droits à des allocations et à des dispositifs comme le congé proche aidant ou le droit au répit.

Des solutions de répit dans la Somme

Avec l'essor de l'accompagnement à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, il devient essentiel de proposer des solutions de répit accessibles aux aidants. Le Département de la Somme soutient le développement de ces dispositifs. Il a notamment accompagné la création du tiers-lieu Autrement à Amiens, un espace dédié aux aidants et aux personnes accompagnées, favorisant les temps de pause, d'échange et de soutien. L'objectif est désormais de développer ces solutions sur l'ensemble du territoire afin que chaque aidant puisse trouver près de chez lui un accompagnement adapté.

Plus d'informations :
<https://www.somme.fr/repit-aidants>



L'aide au répit pour les proches aidants

Pour soutenir les aidants, le Département de la Somme propose une aide au répit, pouvant aller jusqu'à 500 € par an, destinée aux proches de personnes en situation de handicap. Elle intervient en complément des dispositifs existants (PCH, mutuelles...).

À quoi sert cette aide ?

Lorsqu'un aidant assure une aide indispensable dans les actes de la vie quotidienne, il peut avoir besoin de souffler ou de s'absenter ponctuellement. L'aide au répit permet alors de financer tout ou partie du remplacement temporaire de l'aidant, notamment :

- des heures d'aide à domicile assurées par un professionnel (relayage)
- un séjour de répit pour la personne accompagnée



RÉSIDENCES SERVICES SENIORS DOMITYS À AMIENS

DOMITYS SAS - RCS Paris B488701434 - Doc et photo © Hyprod / non contractuels - antihage-publi.com - 12/25

LE CADRE IDÉAL POUR VIVRE LA VIE QUE VOUS AIMEZ !

VOTRE APPARTEMENT

En location du studio au 3 pièces
Avec vos meubles



BIEN ENTOURÉ ET RASSURÉ

Une équipe 24h/24, 7j/7
Dans une résidence sécurisée



BIEN ACCOMPAGNÉ

Une restauration de qualité
Des services et activités à la carte



VENEZ VISITER NOS RÉSIDENCES ET ESTIMER VOTRE LOYER

CONTACTEZ-NOUS

LA PLUME DE SAMARA
RUE DU PR CHRISTIAN CABROL À AMIENS

03 75 69 26 00

Ouverte 7j/7

L'ÉDITO
57 AVENUE LOUIS BLANC À AMIENS

03 74 28 25 99

Plus d'informations sur domitys.fr

OUVERTURE
PROCHAINE



DOMITYS
vivre l'esprit libre

GRUPE
AG2R LA MONDIALE

CORRESPONDANCES

SAMARIENNES : S'ÉCRIRE À L'ANCIENNE ?

Des lettres pour lutter contre l'isolement

Le Conseil départemental de la Somme a lancé le projet «Correspondances samariennes», un échange de courriers entre collégiens et résidents d'Ehpad. Cette initiative vise à lutter contre l'isolement des personnes âgées et à renforcer les liens intergénérationnels.

Exemple à Nesle

À Nesle, le Collège Louis Pasteur et la Résidence du Parc ont formé des binômes pour échanger des lettres depuis décembre 2024. Treize collégiens ont visité les 13 résidents avec lesquels ils correspondent, un moment riche en échanges et en convivialité.

Une récompense nationale

Le projet a remporté un prix Territoria Argent dans la catégorie «Qualité de vie» lors d'une cérémonie nationale en mai 2025, saluant son impact sur le lien social et la qualité de vie des résidents.



Le viager une opportunité pour BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Pourquoi le viager séduit-il de plus en plus dans la Somme ?

Face à la baisse du pouvoir d'achat, aux interrogations sur les successions et le financement de la dépendance, nombreux sont les seniors Samariens qui choisissent le viager pour vivre plus sereinement et profiter pleinement de leur patrimoine.

En quoi consiste le viager ?

Il existe deux types de viager : le viager occupé (90 % des ventes), où les vendeurs restent chez eux, et le viager libre où l'acquéreur peut habiter ou louer le bien dès la signature. Pour le viager occupé, le bien présente une décote en fonction de l'âge des vendeurs. Généralement, la vente se décline en deux parties : un capital, « le bouquet », payé le jour de la vente

notariée et une rente viagère, versée à vie aux vendeurs, mais il est aussi possible de verser le montant en une seule fois ou de verser une rente viagère seule.

Quels sont les avantages du viager occupé pour le vendeur ?

C'est un moyen simple d'obtenir une importante rentrée d'argent et d'une rente à vie, sans rien changer à ses habitudes. Cela permet d'améliorer son pouvoir d'achat, de protéger son conjoint et de concrétiser des projets pour soi ou ses proches. Le vendeur garde la maîtrise de son patrimoine, un atout pour gérer sa succession.

Comment mettre un bien en vente viager ?

La vente en viager nécessite l'accompagnement d'un professionnel formé et expérimenté afin que le projet soit cohérent financièrement et juridiquement. La signature de la vente définitive se fera chez le notaire choisi par le vendeur.



Loïc Noyelle, Viager Patrimoine Picardie
(03 22 46 28 20 / 06 87 34 51 85)

LEGS • ASSURANCE-VIE

LE PAPA DE LOUISE N'EST PLUS LÀ
POUR LUI TRANSMETTRE SES VALEURS,
EN FAISANT UN LEGS
AUX ORPHELINS DE POLICIERS,
VOUS POUVEZ LES
TRANSMETTRE POUR LUI.

Les policières et policiers transmettent à leurs enfants les valeurs qui les animent : solidarité, courage et respect. En nous protégeant, certains perdent la vie et laissent derrière eux une famille endeuillée. Faire un testament ou souscrire une assurance-vie au bénéfice d'Orphéopolis, c'est aider leurs enfants à grandir et à devenir des citoyens autonomes et responsables, dont leur parent aurait été fier.



© Franck Dunouau

Orphéopolis • Orphelinat Mutualiste de la Police Nationale - assistance

- | **Reconnu d'utilité publique** depuis 1925
- | Placé sous le haut patronage du Président de la République depuis 1947
- | **3 000 orphelins** accompagnés
- | **3 structures d'accueil** pour les orphelins

► Pour plus d'informations ou recevoir notre brochure « **Les héritiers de votre générosité** », contactez **Christophe Maury**,
Réfèrent grands bienfaiteurs - Diplômé notaire :
01 49 74 22 28 ou **cmaury@orpheopolis.fr**



Engagés pour les
orphelins de policiers

LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Un seul interlocuteur pour les aides à domicile

La fusion des services d'aide et de soins à domicile prévue pour 2026 marque un tournant décisif dans l'accompagnement des personnes âgées et handicapées en France. Cette réforme vise à rapprocher les Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), afin d'offrir un parcours plus fluide, une meilleure lisibilité de l'offre et une coordination renforcée des interventions.

L'objectif central est d'apporter une réponse globale aux besoins des personnes en perte d'autonomie, en simplifiant les démarches et en évitant les ruptures de parcours. Cette transformation répond à une volonté politique : faciliter le maintien à domicile, alléger la charge des aidants et limiter les hospitalisations.

Les professionnels et associations attendent plus de cohérence sur les financements et une clarification des coopérations entre agences régionales de santé (ARS) et conseils départementaux.

Les avantages pour les usagers

- Un guichet unique pour l'ensemble des prestations d'aide et de soins, ce qui accélère la mise en œuvre des prises en charge et réduit la complexité administrative.
- Une coordination facilitée entre soignants et intervenants à domicile, assurant une continuité des soins et des aides adaptées à chaque situation.
- Un accompagnement renforcé pour les familles et les aidants, avec des dispositifs d'orientation et d'information plus clairs.

Dans la Somme, plusieurs acteurs associatifs et publics travaillent à la mise en place de cette réforme, notamment via des partenariats et des fusions de structures dès janvier 2026. Leur objectif : construire un service autonomie à domicile cohérent, intégrant soins infirmiers, aide à la vie quotidienne, soutien aux aidants. Cette démarche vise à garantir un accompagnement de qualité centré sur le maintien à domicile.

La réussite de cette transformation dépendra de l'agilité des services, du financement, et d'un copilotage territorial fort. À l'échelle locale comme nationale, elle devrait marquer une avancée majeure dans le soutien aux plus fragiles.



UN NOUVEAU QUARTIER SENIOR À VILLERS-BRETONNEUX

L'Amsom vient de donner les clés de 15 nouveaux logements seniors, avec beaucoup d'attention pour rappeler le passé de Villers-Bretonneux.

Quinze nouveaux logements et c'est un tout nouveau quartier qui s'installe au coeur de Villers-Bretonneux. Suite à la démolition de l'ancienne maison de maître, rue d'Augibny, l'Amsom (bailleur social présent dans tout le département) a oeuvré pour faire sortir de terre des logements « confortables, de qualité et durables » pour une population senior.

À quelques jours de la remise des clés, Julien Pradat, l'architecte ayant piloté le projet, explique : « On interroge ce qu'il y a autour de nous pour le mettre en valeur et créer une enceinte cohérente. Par quelques touches, on a voulu rappeler le passé industriel du site. »

Un rendu qu'a également souligné l'ancien maire de Villers-Bretonneux, Didier Dinouard : « Ces jolies petites maisons qui rappellent les ateliers en dents de scie qui ont fait la renommée de Villers-Bretonneux. »

L'architecte se tourne ensuite vers les futurs locataires : « J'espère que vous serez aussi heureux à vivre ici qu'on a pris du plaisir à faire quelque chose de beau. »

Pour Didier Dinouard, ce nouveau quartier, à quelques pas des commerces du centre-ville, va permettre aux futurs locataires de « trouver des conditions de vie sereines et agréables. Villers-Bretonneux renforce sa position de ville solidaire et dynamique. »

Et cela ne va pas s'arrêter là puisque la friche Mailcott, juste à côté de la résidence, va aussi connaître une nouvelle vie, grâce à l'Amsom. Là, commerces, logements et espaces naturels vont venir compléter le paysage.



Le Viager,
une solution d'Avenir



VIAGER PATRIMOINE
— Picardie —
Bâtisseurs d'Avenir

Tel : 03.22.46.28.20

contact@viager-patrimoine-picardie.fr

viager-patrimoine-picardie.fr

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Forts de notre expérience locale, nous sommes convaincus que le viager et ses variantes (nue-propiété, vente à terme ou au comptant) offrent des solutions adaptées à chaque situation.

Contactez-nous
pour échanger sur vos projets de vie.



PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE : DANS LES COULISSES DE LA « COMMISSION DES FINANCEURS », MOTEUR DISCRET DE LA SOLIDARITÉ LOCALE

Inconnue du grand public, la Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) est pourtant l'une des chevilles ouvrières de la politique du vieillissement en France. À l'échelle du Département, cette instance coordonne chaque année des financements dédiés à la prévention, avec un objectif clair : permettre aux personnes âgées de vivre plus longtemps chez elles en autonomie, en bonne santé et entourées.

Une révolution silencieuse s'y joue : passer d'une logique de réparation de la dépendance à une politique de prévention du déclin.

Une instance au service du vieillissement

Créée par la loi du 28 décembre 2015, la Conférence des financeurs vise à coordonner les actions de prévention en faveur des personnes de plus de 60 ans. Elle réunit les acteurs publics pour identifier les besoins, organiser les financements et soutenir des initiatives locales.

Avant sa création, les financements étaient dispersés. Aujourd'hui, elle permet une meilleure coordination et une prévention adaptée aux territoires.



Un « G7 » de la solidarité locale : Qui décide ?

Dans chaque département, l'instance est présidée par le Conseil départemental, avec l'Agence régionale de santé (ARS) comme vice-présidente. Autour d'eux siègent notamment :

- Les caisses de retraite (CARSAT, MSA, etc.),
- Les régimes complémentaires AGIRC-ARRCO,
- L'Assurance maladie,
- L'Agence nationale de l'habitat (ANAH),
- Les organismes de protection sociale ou les collectivités locales

Des actions concrètes, souvent invisibles

Si la Commission des financeurs reste peu connue, ses actions irriguent pourtant le quotidien de nombreux seniors. Les projets soutenus couvrent un large éventail de domaines :

- Ateliers équilibre et prévention des chutes,
- Activité physique adaptée,
- Ateliers mémoire ou stimulation cognitive,
- Actions de lutte contre l'isolement,
- Soutien aux proches aidants,
- Amélioration de l'accès aux aides techniques et diagnostic d'ergothérapie.

Elle favorise aussi l'accès aux équipements et soutient les résidences autonomie.

Le domicile, nouveau front de la prévention

L'objectif est de maintenir les seniors à domicile en agissant en amont :

santé, logement, lien social.

Un enjeu majeur : la France comptera près de 20 millions de personnes de plus de 60 ans d'ici 2030.

Les chiffres clés en 2026

Budget : 1 300 000€

- Actions de prévention collectives* : financement de 47 projets à hauteur de 906 149,92€.
- Actions de l'amélioration des équipements et aides techniques : financement de 5 projets à hauteur de 113 541,89 €
- Actions de soutien aux proches aidants : 10 projets pour un montant de 137 596,69 €

* activité physique adaptée, alimentation, santé cognitive, santé mentale, santé auditive et visuelle, lutte contre l'isolement ou accès au numérique.

Retrouvez les actions près de chez vous : <https://www.somme.fr/services/seniors/rester-a-domicile/les-actions-prevention-seniors/>

LA POSTE LIVRE DES REPAS

POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL

Depuis 2019, La Poste réalise le portage de repas pour les bénéficiaires de la Croix Rouge, un service souvent indispensable pour les personnes isolées. Immersion au cœur d'une livraison.

Pour certains, c'est le seul contact humain de la journée. Ils patientent, attendant leur repas, mais aussi et surtout, leur livreur. Depuis 2019, La Poste livre des repas à domicile quasiment quotidiennement, pour près de 230 bénéficiaires sur le secteur Amiens-Abbeville.



Première étape : préparer les repas

À Amiens, la Table du Maraîcher, dirigée par Laurent Houpin, prépare les repas la veille des livraisons. Ce jour-là : poisson meunière et ratatouille d'un côté, carbonnade flamande de l'autre. « On prépare 350 repas par jour, avec des menus adaptés, notamment pour les personnes diabétiques », explique-t-il.

Les produits viennent en majorité de circuits courts ou de l'économie circulaire. Le plateau coûte huit euros, plus deux pour la livraison. La Table du Maraîcher participe au portage de repas depuis 2022. L'établissement, aussi restaurant d'entreprise, est engagé en faveur de l'inclusion des personnes handicapées.

Deuxième étape : charger les plateaux dans les camions de La Poste

Le jour de la livraison, dès 7h30, les camions frigorifiques de La Poste se remplissent devant l'établissement. Parmi les facteurs présents : Naïma Delattre, employée depuis 2001. Pour elle, ce service est essentiel. « J'ai choisi de ne faire que du portage parce qu'un vrai lien se crée avec les convives, souvent isolés. On apporte un repas équilibré... et un sourire », confie-t-elle. Naïma n'est pas une factrice comme les autres : elle est « postière de l'année » 2024. Un titre qu'elle doit notamment à un geste décisif :

« Une dame de 58 ans que je connaissais bien n'allait pas comme d'habitude. Elle marchait bizarrement... C'était un début d'AVC. Elle est tombée, je l'ai retenue et j'ai appelé les secours. Quand elle est sortie de l'hôpital, elle m'a dit que je lui avais sauvé la vie ».

Troisième étape : livrer les convives

Une fois les plateaux installés à l'arrière du camion, Naïma commence sa tournée. Une cinquantaine de personnes l'attendent chaque jour. Jacques Leroy, 86 ans, fait appel au service depuis quatre ans. « Je suis veuf et cuisiner n'est pas simple. Ce service m'apporte un vrai soutien, et même un peu de compagnie », dit-il.

Il reconnaît que « ce n'est pas donné », mais cela lui évite de se déplacer ou de faire les courses. « C'est un souci en moins », confirme Naïma. Et côté goût ? « Parfois, ça manque de sauce ou de condiments », sourit Jacques.

« C'est vrai, rien ne vaut le fait maison... mais manger reste essentiel », lui répond Naïma avant de reprendre sa tournée.



Pour trouver toutes les informations nécessaires aux droits et dispositifs mis en place par le Conseil départemental, les centres autonomie maillent le territoire samarien.



CINQ VALLÉES

Allée de la Haute Borne
ZAC les Hauts du Val de Nièvre
80420 FLIXECOURT
03 22 97 23 74

HAUTS DE SOMME

1 rue du Bois le Comte
80300 ALBERT
03 22 97 23 33

SOMME SANTERRE

Chemin du Tour de Ville
80500 MONTDIDIER
03 60 03 46 37

PICARDIE MARITIME

2 rive droite de la Somme
80100 ABBEVILLE
03 22 97 21 26

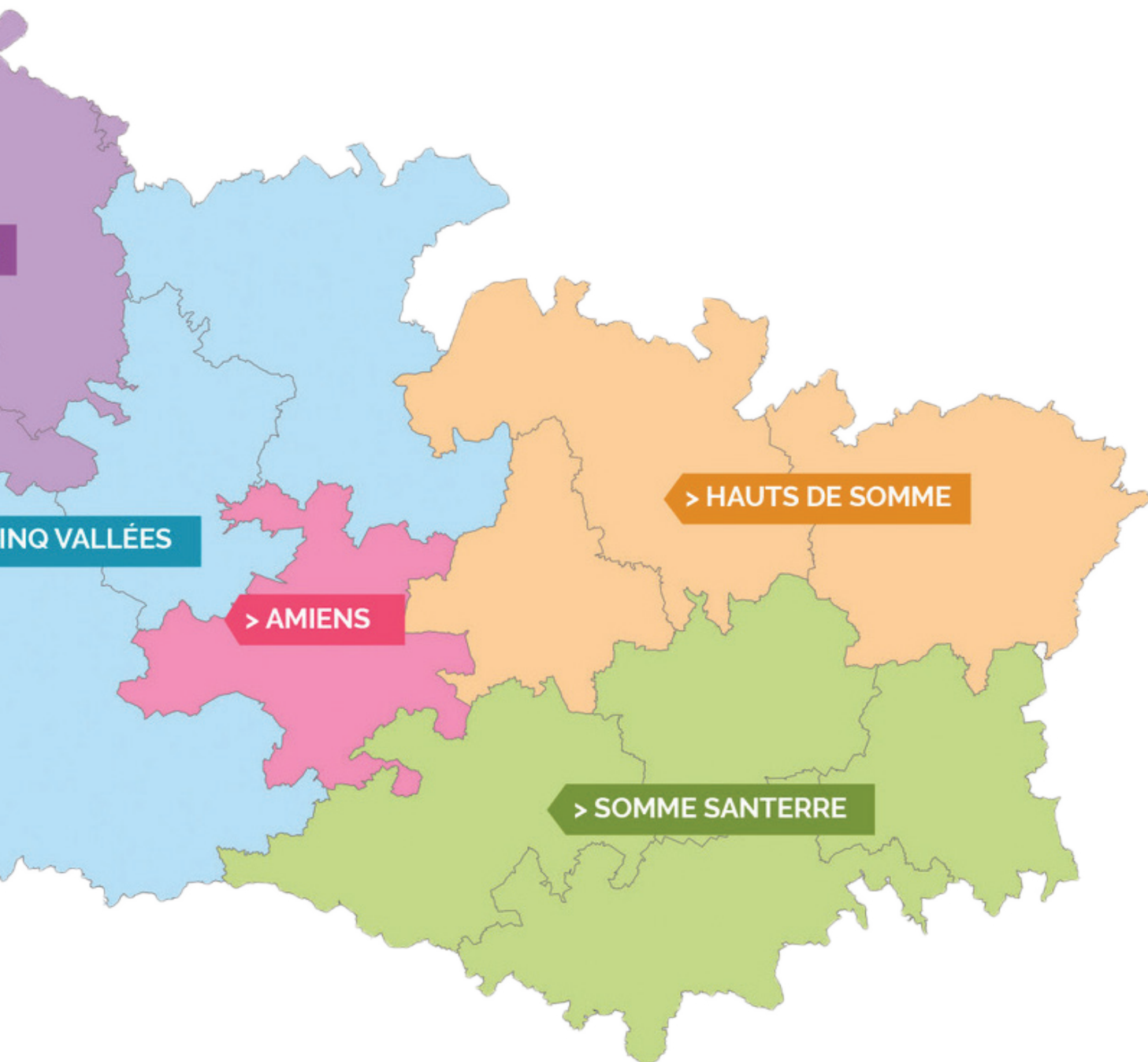
AMIENS

Site départemental Simone Veil
49 boulevard de Châteaudun
80000 AMIENS
03 22 97 23 18

Pourquoi ?

Les professionnels des centres autonomie vous informent et vous orientent sur toutes les questions concernant :

- Le maintien à domicile : aide à domicile, soins à domicile, adaptation du logement, téléassistance, portage de repas...
- Les solutions d'accueil : accueil familial, accueil de jour, hébergement temporaire ou permanent (établissements d'hébergement pour personnes âgées et établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap)...
- Les aides : allocation personnalisée d'autonomie (APA), prestation de compensation du handicap (PCH), aides à l'adaptation du logement...



Qui ?

Pour chacun des cinq territoires d'action sociale, ce sont les responsables territoriaux autonomie et leurs équipes, composées d'évaluateurs APA/PCH et d'assistantes de gestion, qui interviennent en proximité au plus près des besoins des personnes âgées et handicapées.

Quand ?

Les cinq centres autonomie du Département sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

RANDONNÉE

DANS LA SOMME

260 km de chemins de randonnées labellisés handi'spot dans la Somme. « Où marcher en toute confiance ? »

40 parcours de randonnée ont été labellisés handi'spot dans la Somme. Ce sont désormais 260 kilomètres de promenades et de randonnées qui s'ouvrent à tous : personnes en situation de handicap, seniors à mobilité réduite, familles avec poussettes ou encore sportifs en rééducation.

Le rendez-vous était donné en milieu de matinée à Marcheville, lieu parfaitement choisi pour l'occasion. Pour l'occasion, élus locaux et départementaux, agents du service des sports du Conseil départemental mais aussi du comité handisport du Département se sont retrouvés pour cinq kilomètres de marche (aller/retour) en direction de la forêt de Crécy.

Cet « itinéraire de liaison » ne fait pas partie, a proprement parlé, des circuits nouvellement labellisés mais il permet de découvrir la forêt de Crécy-en-Ponthieu, sa faune, sa flore et ses mares : « Elles sont artificielles et datent du Moyen Âge. L'eau provient de la pluie mais aussi des remontées des nappes phréatiques » explique Marjorie Levasseur, Cheffe du service environnement et accueil du public au bureau de Lille de l'Office National des Forêts.

40 parcours de randonnée labellisés

Dans le cadre de son Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), le Département de la Somme a sélectionné 40 circuits répartis dans les zones boisées, les vallées, les campagnes et jusqu'à la Baie de Somme. 260 kilomètres de parcours sont désormais identifiés et rendus accessibles.

Le Département a fait appel aux services de la plate-forme On Piste pour labelliser 40 parcours handi'spot et ainsi favoriser l'accès aux sports de nature aux personnes en situation de handicap.

Pour garantir la qualité et la sécurité des parcours, les équipes d'On Piste ont mené un travail d'expertise basé sur une grille de cotation précise : distance, dénivelé, largeur du chemin, type de sol, irrégularités, obstacles et dangers éventuels. Ces informations permettent aux usagers de choisir en toute autonomie les itinéraires les plus adaptés à leurs capacités.

« La randonnée est une invitation à découvrir nos paysages. Elle développe un tourisme respectable, durable et authentique », explique Sabine Holleville-Milhat, présidente de Somme Tourisme.

Un guide pour randonner dans la Somme

En 2025, Somme Tourisme a également publié un fascicule de 32 pages pour tout savoir sur cette pratique dans le département. Distribué dans tous les offices de tourisme de la Somme, Somme Tourisme et le Conseil départemental ont travaillé main dans la main pour proposer dans ce magazine une sélection de plus de 25 circuits sur le littoral, en vallée de Somme, dans des espaces naturels d'exception et même en ville ! « Nous pouvons amener les gens vers l'arrière pays. Il n'y a pas que la Baie de Somme. Les parcours mémoriels, les étangs de la Haute-Somme sont aussi des raisons de marcher », enchérit Christelle Hiver, Présidente du Département.



La rando dans le 80 en 5 chiffres

6 chemins de Grande Randonnée sont recensés. Le Département soutient et gère 95 itinéraires.

30 clubs FFR sont actifs.

36 itinéraires se font au départ de gare pour une mobilité douce complète.

40% des randos se font le long de la vallée idéale.

DEUX NOUVELLES RÉSIDENCES DOMITYS À AMIENS

PLUS DE 200 PLACES TOUT CONFORT ET SERVICES COMPRIS

La Plume de Samara, à deux pas du Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens ou l'Édito qui ouvre cet été à proximité du Zoo. Domitys a bien choisi ses emplacements pour investir la capitale picarde.

Les deux bâtiments sont bâtis sur le même format avec, au rez-de-chaussée, les parties communes qui donnent accès à tous les services : salon-bar, atelier coiffure, esthétique ou bien-être, restaurant, espace multimédia, piscine, salle de sport : « Les résidences Domitys sont un lieu de vie destiné aux seniors autonomes qui ont accès à une pluralité de services sur place. Sur place, des équipes sont présentes pour veiller à ce qu'ils se sentent bien, en toute autonomie et en respectant leur liberté. Il existe une juste distance entre les résidents et les équipes, ce qui permet aux résidents de se sentir bien chez eux, tout en conservant leur indépendance », explique le directeur des établissements amiennois de Domitys.

Veilleur de nuit, réception et remise du courrier, navette pour se déplacer dans la ville, mise à disposition de coordonnées de professionnels médicaux, un gouter tous les jours, des animations nombreuses et variées. Les services annexes sont

nombreux pour se sentir encore mieux qu'à la maison.

Dans les étages, tout est fait pour proposer « un cadre idéal pour continuer à vivre pleinement comme le résident le souhaite. » De véritables appartements avec salle de bain et cuisine équipées, Wifi partagé, balcon ou jardin : « La literie est mise à disposition avec table de chevet et têtes de lit. Pour le reste, le résident vient avec ses meubles, peut recevoir ses proches à tout moment et il peut même venir avec son animal de compagnie. »

Des services en plus

Avant d'intégrer une résidence Domitys, il est possible de venir pour un séjour de découverte d'une semaine ou deux.

Il sera alors temps de découvrir les services supplémentaires proposés par Domitys.

Le pack sérénité permet une assistance rapprochée avec une

montre connectée, la commande et la livraison de médicaments, les visites et portages de repas et la mise en relation avec des prestataires extérieurs.

Le pack gourmet donne accès au restaurant avec une carte élaborée et cuisinée sur place qui prend en compte tous les menus spécifiques et régimes particuliers.

Un pack pour les tâches ménagères, un pack élégance avec le coiffeur est également disponible.

Enfin, un pack évasion est possible pour séjourner dans des résidences Domitys partout en France et à l'étranger. L'occasion idéale de ne pas se déshabituer au confort des résidences.



IL Y A 110 ANS, LA BATAILLE DE LA SOMME

Sous le ciel d'Albert, la paisible cloche dorée de la basilique Notre-Dame de Brebières brille à nouveau. Mais il y a 110 ans, en ce même lieu, la lumière s'éteignait sous les bombes. Le 1er juillet 1916, à l'aube, la terre de la Somme se mit à gronder. En quelques heures, ces campagnes picardes devinrent un champ de feu et de souffrance. C'était le début de la bataille de la Somme, l'une des plus meurtrières de toute l'Histoire.

La bataille de la Somme devait être celle de la rupture. Après deux ans d'immobilisme sanglant, les Alliés espéraient briser les lignes allemandes et ouvrir la route de la victoire. Mais l'offensive tourne au carnage. Les bombardements, censés anéantir les défenses ennemies, n'ont que retourné la terre et soulevé la poussière. Quand les sifflets ordonnent la sortie des tranchées, les soldats montent vers la mort, l'espoir vissé dans le regard.

Dans les tranchées creusées autour d'Albert, les jeunes soldats britanniques attendaient le signal, le souffle court. À 7 h 30, les sifflets déchirèrent l'air. Ils sortirent à découvert, croyant les

lignes allemandes écrasées par sept jours de bombardements. Mais les mitrailleuses restaient intactes. En une journée, des dizaines de milliers d'hommes tombèrent. Le rêve d'une percée décisive se mua en désastre.

Les mois suivants, la bataille s'enlisa dans la boue. Péronne, Thiepval, Contalmaison ou Pozières devinrent des noms gravés dans la douleur universelle. La région fut ravagée, ses villages effacés, ses collines éventrées. À Albert, la célèbre Vierge penchée sur le clocher de la basilique semblait, disait-on, prier pour les vivants.

Aujourd'hui, les paysages ont retrouvé leur douceur. Les coquelicots poussent à nouveau sur les talus, et les enfants jouent là où les obus tombaient. Mais dans chaque silence, dans chaque pli de terre, la mémoire veille. Car ici, au cœur de la Somme, la paix porte toujours le visage des courageux tombés en 1916.



Canadiens donnant l'assaut et quittant les tranchées. Somme, 1916. - © Roger-Viollet

LA SOMME, TERRE DE MÉMOIRE UNIVERSELLE : LES 11 SITES INSCRITS À L'UNESCO SE PROJETTENT VERS 2026

Deux ans après leur inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les onze sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale situés dans la Somme entrent dans une nouvelle phase. Entre travaux de conservation, échanges scolaires internationaux et accueil de visiteurs toujours plus nombreux, 2026 s'annonce comme une année charnière pour ces lieux de paix devenus références mondiales.



Une reconnaissance internationale affirmée

Le 20 septembre 2023, l'Unesco a inscrit 139 sites funéraires du front Ouest, dont onze dans la Somme, haut lieu de la bataille de 1916. Fruit de dix ans de travail, cette inscription a fait grimper la fréquentation de la « Somme 14-18 » de 18 %, renforçant l'intérêt pour les parcours de mémoire autour de Thiepval, Longueval ou Rancourt.

2026 : vers une mise en réseau patrimoniale

Le programme « Somme Mémoire 2026 » prévoit un pass numérique pour visiter dix sites via audioguides et réalité augmentée. À Thiepval, une nouvelle scénographie verra le jour à l'été 2026 ; à Villers-Bretonneux, un partenariat avec l'État de Victoria accueillera une école d'été autour de la diplomatie post-conflit.

Les sites dans l'actualité 2026

- **Thiepval/Authuille** : cérémonie franco-britannique pour les 110 ans de la bataille, avec mémorial restauré.
- **Beaumont-Hamel** : fouilles participatives sur les tranchées.
- **Longueval** : exposition « African Voices of the Great War ».
- **Rancourt / Bouchavesnes** : parcours pédagogique commun aux cimetières et hommage à la réconciliation franco-allemande.
- **Pozières** : réouverture du Pozières Memorial en mai 2026.
- **Noyelles-sur-Mer** : cérémonie du Qing Ming dans le cimetière chinois.
- **Louvencourt** : projet éducatif sur la symbolique des stèles.

Une mémoire vivante et partagée

Ces sites portent un message de paix. En 2026, une carte interactive reliera les 11 lieux avec des contenus

pédagogiques réalisés avec des partenaires canadiens et australiens.

Un tourisme de mémoire durable

L'inscription UNESCO implique de protéger les paysages : gestion écologique, limitation de la circulation, et développement d'hébergements « Accueil Mémoire » pour favoriser un tourisme lent.

Ces onze sites, désormais inscrits dans la mémoire mondiale, s'imposent comme des ponts entre nations, cultures et générations. En 2026, leur rayonnement international s'accompagne d'un engagement local fort : préserver la paix à travers le souvenir.



LA MUTUELLE Solidaire

À Amiens et dans la Somme
on assure pour votre santé!

+ TARIFS NÉGOCIÉS

+ ACCESSIBLE À TOUS

+ PROCHE DE VOUS

+ D'INFOS SUR
lamutuellesolidaire.fr
Tél. 03 44 76 61 32



UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT ET DE LA VILLE D'AMIENS

avec notre partenaire
 **Mutuelle Familiale**
ma complémentaire de vie®

